

COMPTE RENDU
RÉUNION RÉGIONALE BRETAGNE
LOGISTIQUE
22 FÉVRIER 2024

PRÉSENTS :

ENTREPRISE	NOM DU PARTICIPANT
FRIMOR	C. FAOU A. VISSET
NEWCOLD	P. DUQUENNOY L. GARDAN
ROUXEL	F. DANIEL
SOFRILOG	Y. CADIO J. L'HOSTIS
STEF	M. BARBIER A. LE MOUEL D. MARTINEAU Y. GUEHENNEUX

ASSISTE À LA RÉUNION : Yann BELLOIR – LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

Y. Belloir accueille les participants et leur présente la structure des réunions de région.

Après que Y. Belloir ait rappelé les règles de la concurrence que se doivent de respecter les participants à la réunion, un rapide tour de table permet à chacun de se présenter.

1. ACCUEIL PAR LES DÉLÉGUÉS DE RÉGION

Intervention des délégués de région Logistique, Antoine Visset et David Martineau.

D. Martineau souligne l'importance de partager entre acteurs régionaux des métiers du froid. Cela permet d'apporter et d'échanger ensemble sur des problématiques communes.

A. Visset de son côté complète les propos de D. Martineau en rappelant que ces réunions ont également pour objectif de pouvoir étoffer le groupe de participants et fait part, à ce propos, de sa satisfaction d'accueillir Franck Daniel, représentant la société ROUXEL, n'adhérent pas à LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID .

Il fait cependant part de sa déception d'avoir peu de participants sur la partie Transport et rappelle à son tour qu'il a pour ambition de créer des échanges constructifs et d'amener à réfléchir en proposant des choses qui peuvent intéresser les participants.

Enfin, il profite de ces propos liminaires pour inviter les participants présents à donner toutes les informations qu'ils souhaitent communiquer et à ne pas hésiter à convaincre d'autres acteurs du froid à se joindre aux prochaines réunions soulignant que plus il y a d'acteurs importants et plus il y aura de poids.

2. TOUR DE TABLE CONJONCTUREL

M. Barbier – STEF Périmètre Bretagne Nord.

Activité portée par le festif en fin d'année 2023. Un début d'année 2024 atone en raison d'un comparatif très tranchant avec une année 2023 forte pour le produit laitier. Pour ce qui concerne le reste des activités (principalement les produits carnés), on constate des stocks qui se réduisent. Pas trop de report d'achats sur la matière première. Des indicateurs plutôt orange.

Concernant l'orientation du marché, pour le moment il est dans l'attente du côté des industriels. Cela reste très flou pour pouvoir identifier une tendance nette du marché.

Concernant la problématique des blocages de début d'année, il y en a eu quelques-uns mais c'est resté marginal.

En conclusion, cette incertitude du marché conduit à une ambiance globale de morosité.

D. Martineau – STEF Périmètre économique Bretagne Sud.

Pour D. Martineau, il y a un report de stocks qui porte l'activité sur ce début d'année 2024, un peu particulier. Il souligne, lui aussi, un manque de vision sur le début d'année. Il rappelle que, d'habitude, sur les activités logistiques de début d'année, il y a un constat de quelques mois assez fragiles en matière d'activité. A cette fragilité du marché s'ajoute également un manque de vision de la part des clients. C'est difficile de se projeter.

Les clients sur la partie matières premières, ont été attentifs à la mise en place d'un marché de spéculation de viandes. Par conséquent, l'activité stockage est un peu en retrait mais cela n'est pas trop grave.

Face à cette dynamique décevante et avec un marché très fragile, il va chercher la valeur avec un pilotage des coûts un peu plus serré. Il y a notamment une forte concentration déployée sur le pilotage des coûts énergétiques.

Y. Guehenneux – STEF Loudéac

Même constat. Effectivement, les clients qui gèrent la matière première ont changé de tactique et sont plus dans la maîtrise des coûts et des dépenses. Il y a le constat que le manque de flux est situé souvent dans l'activité des produits finis. Beaucoup moins de ventes par rapport à 2023. Début d'année beaucoup plus poussif que les années précédentes.

Par rapport au mouvement des agriculteurs, il n'a pas eu de grosses problématiques.

A. Le Mouel – STEF

A. Le Mouel déclare avoir la chance d'avoir un bon début d'année. Pas mal de produits à l'export, pas mal de surgelés. Ne souffre ni de problème de stocks ni de problèmes de flux. Il signale cependant être confronté à la problématique d'un de ses clients GMS : Casino. En raison de la faillite de Casino, il est confronté à la disparition de flux (30-40% du marché). Il y a de

moins en moins de fournisseurs qui acceptent de livrer. Toutefois, concernant la situation Casino, il pense que l'on va y voir plus clair assez rapidement étant donné que le nouveau repreneur prend ses fonctions au mois de mars prochain. A. Le Mouel explique qu'il peut y avoir de la casse sociale car il s'agit de 9 plateformes logistiques sur 11 qui vont sauter.

J. L'Hostis – SOFRILOG

Un début d'année avec un stock important. J. L'Hostis constate un report sur la filière laitière mais observe en contrepartie une grosse baisse d'activité de la filière porcine notamment sur l'export vers la Chine. Malgré cela, il souligne qu'il a quand même un entrepôt bien rempli mais avec moins d'activité.

Comme ses confrères, intervenus précédemment, J. L'Hostis fait part de l'incertitude qui prédomine et des interrogations de la part de ses clients. Lui aussi soulève les difficultés qui en résultent pour se projeter derrière.

Y. Cado – SOFRILOG

Y Cado explique être dans la même situation, plutôt clémente, qu'A. Le Mouel. Il fait part d'un début d'année plutôt correct. Toutefois, il exprime lui aussi sa perplexité par rapport à la difficulté à se projeter devant un marché incertain.

C. Faou – FRIMOR

Une fin d'année 2023 portée par le festif. Début d'année qui démarre fort.

Comme pour ses confrères s'étant exprimés auparavant, elle fait le constat d'une baisse de la filière porcine.

Elle aussi remonte le fait d'avoir très peu de vision, en raison des difficultés de ses clients à se projeter eux-mêmes. Cela varie d'une semaine à l'autre.

Concernant les manifestations des agriculteurs, elle signale quelques reports de camions pour éviter les risques d'être vidés. Rien de grave à déplorer.

A. Visset – FRIMOR

Pour compléter l'intervention de C. Faou, concernant l'activité portée par la partie festive, A. Visset souligne que cela a démarré très tard. Il explique également que des industriels ont préféré stockés chez leurs fournisseurs.

Toutefois, il y a des recrutements de personnel issu des activités industrielles qui sont sur une dynamique très forte. Il y a peut-être une remontée à ce niveau-là. On est dans un climat favorable au recrutement. Il rappelle qu'il avait des grosses problématiques de recrutement jusqu'à l'été 2023 mais que c'est résolu car son groupe récupère aujourd'hui les caristes qui étaient sur l'industrie. C'est l'opportunité de constituer des équipes fiables et sur le long terme. Le recrutement est un sujet important car, les entrepôts logistiques du froid sont les derniers servis, cumulant tous les « irritants » : le froid, le port de charges et les 3x8.

Cette dynamique favorable au recrutement enlève une charge importante.

Concernant le petit entrepôt frigorifique de Marzan, c'est la même dynamique. Un gros creux en début d'année mais des opportunités qui se présentent. Toutefois, il rappelle que tout le monde, au sein de sa structure, est en restriction de budget.

L. Gardan – NEWCOLD

En 2022, beaucoup de challenge. En 2023, l'année a été plus fluide. L'entrepôt s'est retrouvé en situation de saturation logistique sur les surgelés. Cela a vraiment été une année différente. Les défis pour 2024, c'est d'aller beaucoup plus loin sur l'ergonomie et sur la cyber-sécurité. Une grosse demande de la part des clients pour aller dans la palettisation. De plus en plus de demande de passer à du 2m10. Cela va demander des changements dans la gestion de stocks nécessitant de l'adaptation. Pour L. Gardan, le début d'année 2024 est positif malgré une certaine volatilité au niveau des partenaires. Elle évoque un impact « incertitude des JO » mais en contrepartie ne fait part d'aucun impact consécutif aux manifestations.

P. Duquennoy – NEWCOLD

Sur 2023, décision de gérer et piloter les périodes basses. P. Duquennoy souligne qu'il a observé la bascule MDD en 2023. Faible rotation des produits qui laissent penser qu'il va y avoir des baisses de stocks. Il est actuellement occupé par l'ajustement des outils. Problématique des clients « glaces » trop présents. Des agrandissements sont prévus pour pouvoir diversifier la clientèle. Travaux qui démarrent pour installer des panneaux solaires et viser à terme un tiers d'autoconsommation. L'activité produit beaucoup de débords et cela consomme beaucoup d'énergie. Ces travaux pour absorber le surcoût énergétique sont attendus.

F. Daniel – ROUXEL – Entrepôt activité uniquement en froid surgelés (entrepôt 50% sec / 50% surgelé)

On sent effectivement une tendance à l'ajustement côté industriel. Filière snacking avec de belles rotations.

Début d'année assez mitigé mais avec un bilan qui reste quand même sur une bonne dynamique. Des projets en cours parmi lesquels la réalisation d'un nouvel entrepôt doté de panneaux solaires.

F. Daniel souligne la pression des industriels concernant la transition environnementale.

Il évoque le coût foncier compliqué sur la région Bretagne.

Le groupe est challengé et en recherche de dynamique tout en maintenant un coût bas. Il est en train de développer des contrats « spot » avec des industriels qui n'ont plus la capacité de stocker en interne. Pour lui, l'année 2024 s'annonce compliquée car sans trop de visibilité.

D. Martineau reprend la parole pour faire une synthèse du tour de table.

Il relève que les participants sont sur des dynamiques communes car on a des clients communs. Il constate que 2024 sera une année avec une visibilité compliquée.

En matière de foncier, il y a eu de fortes augmentations.

Il souligne que les acteurs de la région sont confrontés à une équation compliquée : moderniser les outils avec un marché tendu. Il conclut son propos en ajoutant que cette période compliquée avec un foncier haut et un marché imposant des coûts bas s'avère par conséquent un peu attentiste.

A. Visset prend la parole à son tour et ajoute que le premier semestre est important pour les acteurs de la logistique du froid. Toutefois, d'après lui, malgré une période attentiste, il croit que le bilan au global est plutôt positif. Pour lui, cette période sous tension implique une

collaboration plus présente. La relation avec les clients est moins « acheteur » mais plus « partenariat ». La proximité des entrepôts et leur flexibilité en font des maillons clés dans le modèle économique des industriels.

A. Le Mouel ajoute que la situation foncière est favorable à l'activité des entrepôts frigorifiques car le coût immobilier devient trop important. Les industriels ont du mal à ouvrir et en production et en logistique. C'est plutôt bon pour le marché des logisticiens.

F. Daniel attire l'attention des participants sur le sujet de la fin de l'accompagnement des C2E. Contexte d'accompagnement économique qui se restreint. Accompagnement environnemental et politique. Cela va considérablement complexifier le développement des entrepôts frigorifiques.

3. SUJETS D'ACTUALITE

a. Accueil des conducteurs

Y. Belloir évoque le projet.

A. Le Mouel réagit en expliquant que du côté des conducteurs également, il y a un travail de sensibilisation à envisager. Les basiques évoqués, les conducteurs ne les respectent pas eux-mêmes. Exemple de la prise de RDV de livraison.

b. GT Ôfroid

Présentation des fiches réalisées et en cours de réalisation par Y. Belloir.

A. Visset évoque le projet de fiche sur l'écrêtage et le réhausse de palettes.

Il explique aux participants que D. Martineau et lui envisagent une fiche axée plutôt sur l'expédition export et un sujet sur comment on réhausse dans le chargement.

L. Gardan intervient et explique que ce sont plutôt des opérations intervenant lors de changements de palettisation en réception.

A. Visset complète et remarque que l'on parle de la manutention dans sa globalité avec la réhausse palette. En Bretagne, les entrepôts font tous du moulage-démoulage. Les industriels vont vers une augmentation à 2m10 allant à l'inverse de la préconisation des ergonomes.

A. Le Mouel confirme que dans l'export pour la GMS, on est dans cette situation d'optimisation des conteneurs jusqu'à 2m40.

D. Martineau et A. Visset concluent l'échange en expliquant qu'avant de lancer le GT sur cette fiche Bonnes Pratiques, il faut bien définir le sujet en amont.

c. Gelures

Y. Belloir rappelle les actions menées.

Les participants expliquent que les personnes plutôt concernées sont les opérateurs et préparateurs de commandes sur le périmètre GMS.

D. Martineau et A. Visset échangent sur l'opportunité de confier une mission aux experts de Transfrigoroute France sur le périmètre GMS : quand le cariste fait de l'homogène, il est confronté à la problématique de la buée sur les chariots lors des changements de salle. A chaque palette, il y a beaucoup d'entrées et sorties du chariot. Quelle solution pour continuer à protéger l'opérateur tout en enlevant la buée. Aujourd'hui, on utilise des chariots sans portes.

d. F-Gaz

Y. Belloir évoque le sujet du F-Gaz.

Le nouveau règlement 2024/873 a été publié au Journal Officiel de l'Union Européenne.

Il renforce les restrictions de mises sur le marché avec de nouvelles échéances :

- 2025 – pour les équipements neufs utilisant des fluides GWP>2500
- 2030 – pour les équipements neufs utilisant des fluides GWP>150

Il accélère également le calendrier des quotas de production des gaz à effet de serre :

- 2025 - 2028 : 60% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- 2029 - 2033 : 30% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- 2034 - 2035 : 20% de la production annuelle moyenne 2011-2013
- au-delà de 2036 - 15% de la production annuelle moyenne 2011-2013

Les enjeux pour nos professions sont doubles :

- les technologies alternatives à la compression de gaz pour la production du froid embarqué ne sont pas matures
- la disponibilité des fluides pour l'entretien et la maintenance des équipements va être de plus en plus tendue et leur prix va fortement augmenter.

e. Jours fériés

Y. Belloir informe sur la démarche de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID auprès des chargeurs pour leur recommander de ne pas travailler le mercredi 8 mai.

Elle évoque par ailleurs la démarche des chargeurs en sec pour obtenir une dérogation de circuler en sec.

Si les camions déchargent le mercredi soir, ils pourraient avoir des difficultés à recharger le jeudi si les plateformes sont fermées.

Les participants ajoutent que cette période va être compliquée car située juste après les vacances scolaires.

f. Les Rendez-vous de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID les 6 et 7 juin 2024

Y. Belloir présente les intervenants prévus pour le rassemblement annuel des adhérents de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

4. REUNION 2025

Les participants proposent des thématiques susceptibles de pouvoir être abordées lors de la réunion régionale de 2025 :

- informations sur C2E (quelqu'un pour accompagner en termes de stratégie fiscale) ;
- intervention d'un expert capable d'aborder les sujets de fiscalité et d'accompagnement ;
- intervention de quelqu'un pouvant expliquer le marché de l'ARENH et les conséquences de sa fin en 2025 ;
- un point sur le décret BACS et le décret tertiaire

F. Daniel signale qu'il a un contact du ministère de l'environnement qui connaît les problématiques logistiques et tous les sujets fiscalité.

Conclusion de la matinée d'échanges par D. Martineau.

Selon D. Martineau dans l'activité économique des logisticiens, l'indice de confiance est important. Les problématiques sur l'énergie sont communes. C'est essentiel d'avoir ces rendez-vous et de partager, deux fois par an parce que l'on est Breton.

De son côté, A. Visset invite les participants à réfléchir aux prochains contacts, des logisticiens et transporteurs, à convier autour de la table pour participer et échanger. Cela apporte une visibilité globale. Enfin, il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à aller vers toutes les réunions de région, surtout lorsque l'on a des entrepôts répartis un petit partout en France.

Toutes les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, dans les bureaux ou à l'extérieur, se tiennent dans le cadre du strict respect des règles de la concurrence.

Ainsi, elles ne font aucun cas l'objet

- d'entente ou d'accord sur des prix ou des pratiques commerciales qui limiteraient l'accès du marché à d'autres acteurs
- de répartition du marché entre les participants aux réunions
- de toute discussion qui viendrait enfreindre les règles fixées par le livre IV du code du commerce, ou les articles 101 et 102 du traité du fonctionnement de l'Union européenne.

Les réunions organisées par LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID font l'objet d'un ordre du jour, d'une feuille de présence qui est émergée par tous les participants et d'un compte rendu écrit.

La signature de la feuille de présence vaut acceptation des règles ci-dessus.

Les organisateurs de réunions LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID qui se tiendraient en dehors de la présence d'un représentant de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID sont invités à respecter ces procédures et sont responsables de propos qui pourraient être tenus contrairement aux règles ci-dessus.

Tout participant à une réunion qui enfreindrait les règles ci-dessus sera invité à quitter immédiatement les locaux ou la réunion.